



CONSEIL
FORMATION
EXPERTISE
Christophe Rigaud-Bonnet

Le partenaire
des collectivités
territoriales

crb-formationconseil.fr
tél. 07 85 93 40 84
contact@crb-formationconseil.fr



CONSEIL
FORMATION
EXPERTISE
Christophe Rigaud-Bonnet



CR2B
Cabinet Agora
CRB Conseil Formation & Expertise

Remobiliser l'équipe municipale





CR2B

Cabinet Agora
CRB Conseil Formation & Expertise

Christophe Rigaud-Bonnet

- Chargé de mission auprès du DGS de la Ville de Carcassonne en charge des dossiers sécurité
- Cabinet du préfet de l'Aude, Chef du BRECI
- Directeur de Cabinet
- Directeur de la Réglementation, de l'Etat-Civil et des Elections à la Mairie de Carcassonne pendant 15 ans
- Chargé de missions auprès d'élus

- Intervenant pour le CNFPT, AMF

- Fondateur du Cabinet Agora (Organisme agréé pour la Formation des Elus)



Pour Commencer un petit quizz



La communication publique territoriale concerne :

- Les élus
- La direction générale
- Le service de la communication
- Tous les agents

Un enjeu pour une collectivité territoriale est :

- Un pari sur l'avenir
- Ce que l'on peut gagner ou perdre
- Une compétition entre collectivités

La communication publique et la communication des entreprises utilisent :

- La même démarche
- Une démarche différente
- Les mêmes outils
- Des outils différents

L'emploi originel du mot stratégie est :

- Royal
- Militaire
- Religieux

La stratégie de communication :

- Concerne tous les services
- Est le résultat d'une concertation en interne
- Est le travail exclusif du service de la communication

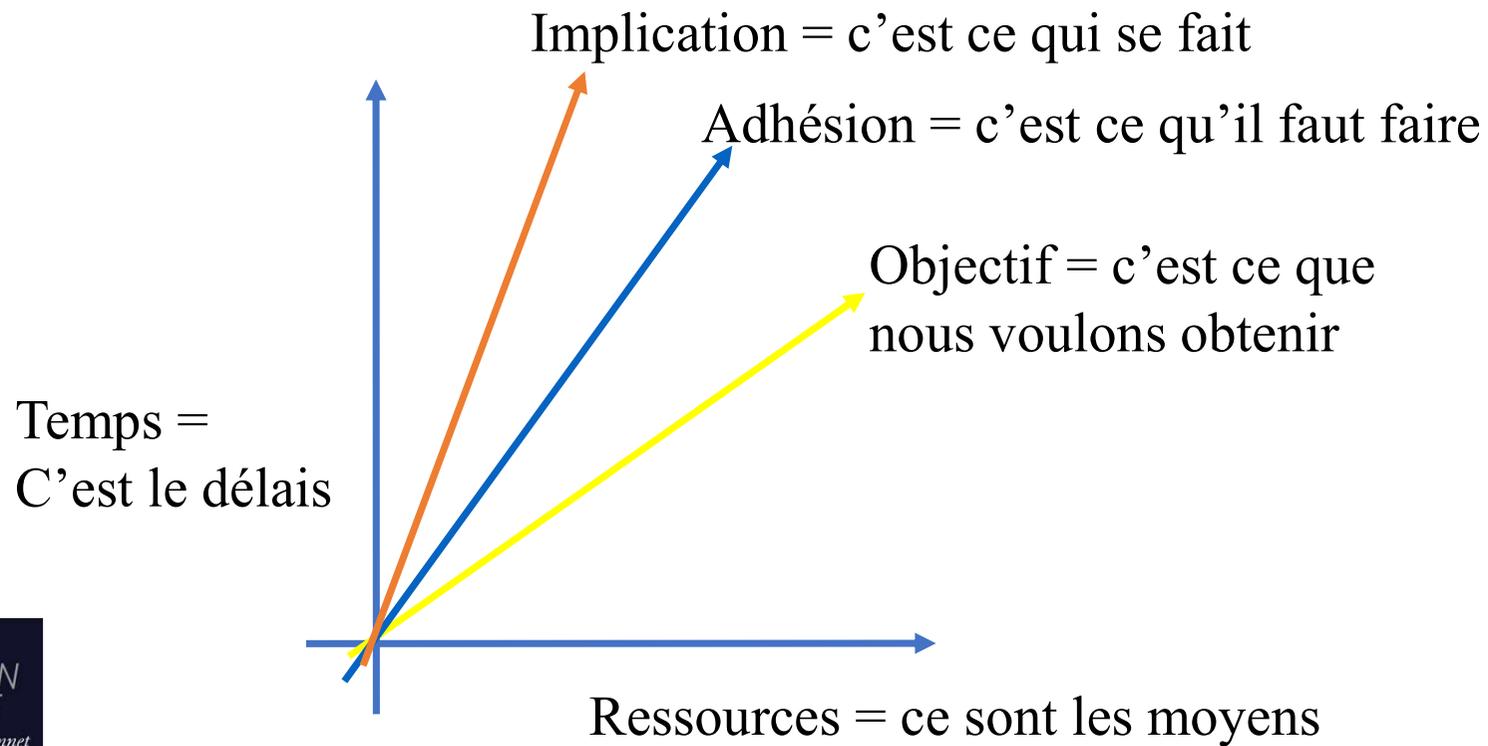
La communication institutionnelle des collectivités :

- Concerne uniquement la communication externe
- Concerne la communication interne et externe
- N'est pas concernée par la communication interne

Merci !

En tant qu'élu, vous avez vocation à animer une équipe, celle de votre conseil municipal, de votre commission, ou les collaborateurs qui vous entourent. Et animer une équipe n'est pas toujours facile, le management ça ne s'improvise pas !

Avant toute chose, n'oubliez pas que le management est un art qui s'apprend.



Dans un projet politique il est nécessaire de :

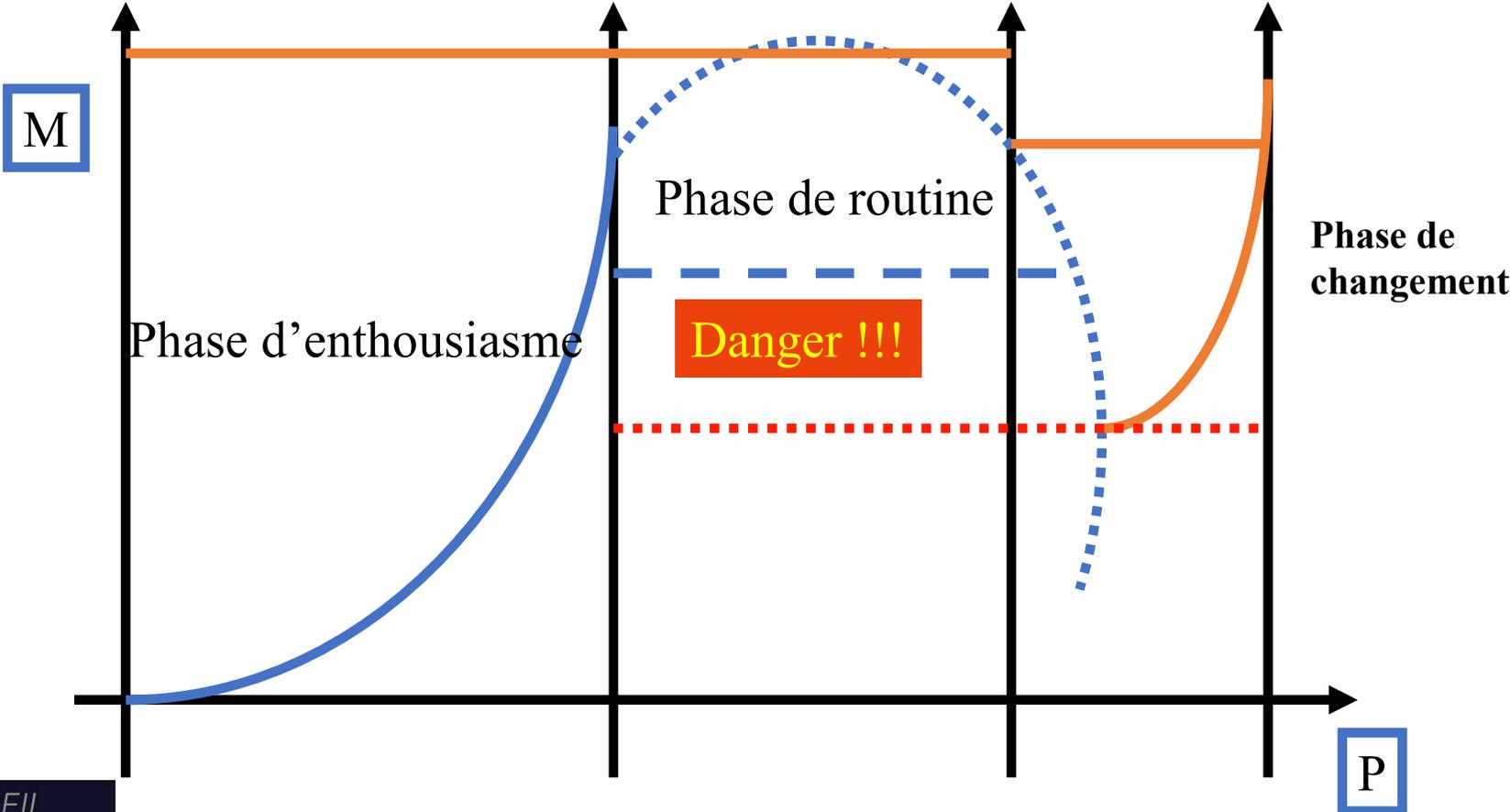
☞ **Définir des objectifs de travail, c'est à dire définir ce que l'on souhaite « voir/obtenir » à la fin.**

☞ **Intégrer la notion de MOTIVATION:**

☞ **IMPLICATION > méthode que nous adoptions**

☞ **ADEHESION > partie relationnelle**

La courbe de motivation



Faire un point d'étape

- Se donner la possibilité au Maire et à la municipalité de faire le point sur les projets engagés et dégager une vision prospective sur les projets à réaliser.
- Celui-ci doit s'inscrire dans le contexte international, national et local

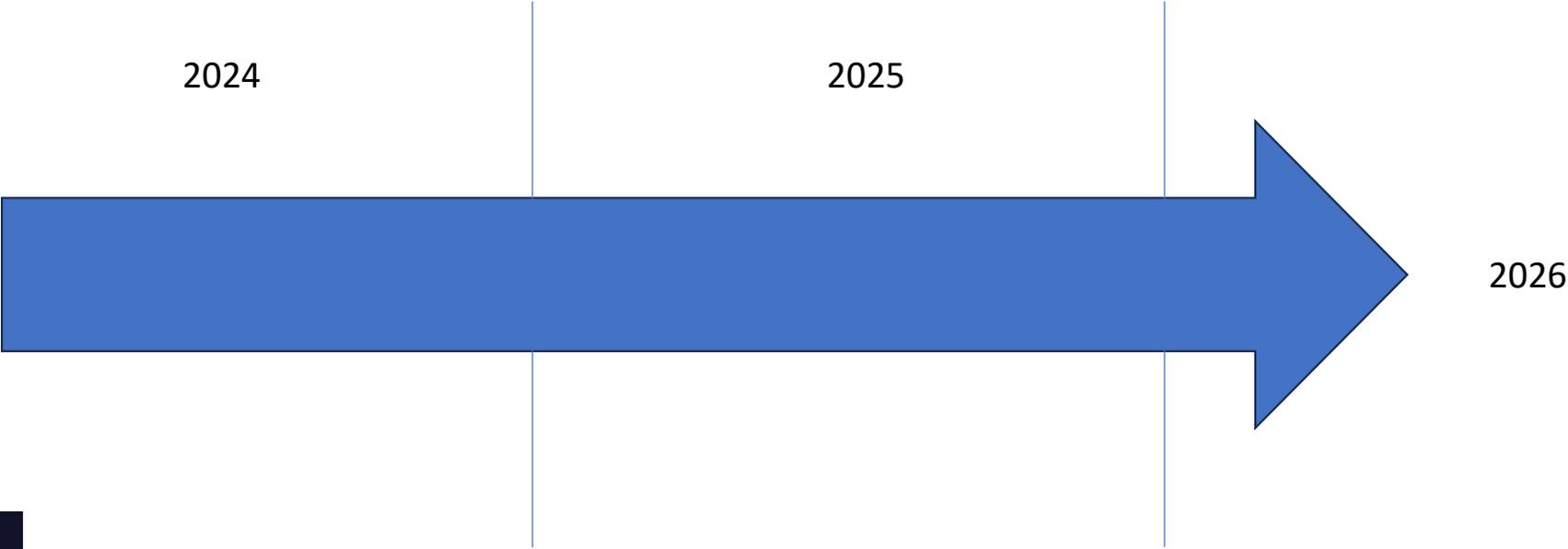
La délégation, une force et non une perte de pouvoir !

- Vous ne savez pas tout faire et c'est normal, personne ne sait tout faire. C'est pourquoi il est essentiel de déléguer aux élus qui auront la maîtrise que vous n'avez pas. Vous gagnerez du temps, de l'énergie et permettrez à vos collègues de se sentir à l'aise dans leurs missions.
- On délégué à qui ?
- pour déléguer et pour mobiliser une équipe, il faut faire confiance, croire dans les capacités de votre équipe ! Organisez des points réguliers, rassurez les sur votre disponibilité en cas de problème, soyez clair sur le résultat attendu, à la fin, faites ensemble un bilan. Vous verrez, la fois d'après sera plus simple et ça ne cessera de s'améliorer

Travail en mode projet

- parler prospectif autour d'un projet qui anime tous les membres du groupe sera accompagné de différends mais aussi et surtout d'une dynamique commune, qui est l'idéal pour fédérer au sein d'une équipe.

Temps du chef de file !



Communiquez :

- s'il y a bien une règle à retenir, c'est celle-là. Dire les choses est capital au sein d'une équipe, même les problèmes et les soucis rencontrés. Cela permet à tout le monde d'avoir le même niveau d'informations, de tout bien comprendre et de pouvoir avancer sereinement.

• A vous !

• Merci



CONSEIL
FORMATION
EXPERTISE
Christophe Rigaud-Bonnet

**Le partenaire
des collectivités
territoriales**

crb-formationconseil.fr
tél. 07 85 93 40 84
contact@crb-formationconseil.fr



CONSEIL
FORMATION
EXPERTISE
Christophe Rigaud-Bonnet

